

La peau de l'ours

Autor(en): **G.J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1903)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-624145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ne se résolvent pas en grandes phrases, peuvent trouver une humble formule applicable et pratique.

Donc à l'œuvre, Camarades, que chacun de vous fasse acte de bonne volonté, donne un signe de sa vie individuelle. Le produit de toutes ces volontés réunies, l'effort collectif réalisera ce que chacun de nous ne peut atteindre individuellement et nous mettra à la place et au rang auquel nous avons droit dans notre milieu social.

LE COMITÉ CENTRAL.

L'Assemblée Générale du 27 juin 1903, à Berne.

L'assemblée générale du 27 juin 1903 marque une date dans l'histoire de notre société, celle de la forme nouvelle donnée à l'élection présidentielle par le bulletin de vote individuel et de la préparation de l'élection par la délégation des sections.

Cette délégation s'est occupée aussi des principales questions à l'ordre du jour et a pu fournir un rapport qui a servi de base de discussion à l'assemblée générale. L'impression laissée par l'assemblée des délégués était excellente. On sentait qu'elle était composée d'éléments actifs et en état de discuter rapidement et utilement des questions qui dans les assemblées générales traînent en longueur, s'égarent et n'aboutissent pas. Il y aura lieu de donner de plus en plus d'importance à cette délégation et à décharger d'autant l'assemblée générale qui pourra redevenir moins pénible et dont le but essentiel sera de procurer aux artistes une journée agréable et de bonne confraternité. Il est matériellement impossible de discuter dans le peu de temps dont nous disposons pour nos assemblées générales, tous les sujets qui s'imposent, et ce travail dont l'élaboration se fait dans les sections pourra être résumé par les délégués et présenté sous une forme brève à l'assemblée générale. La besogne ainsi avancée laissera l'esprit plus libre et le cœur plus ouvert.

L'élection à la présidence a été peu revêtue. Il y a eu un trop petit nombre de bulletins rentrés, mais on peut dire que nos assemblées générales n'ont pas donné jusqu'ici de majorité plus, ni même aussi considérable. Il est désirable que, à l'avenir, un plus grand nombre d'artistes prennent part au vote et si l'on veut obtenir ce résultat il serait bon de choisir pour faire l'élection, une saison moins avancée. La plupart des artistes sont en campagne au mois d'août et c'est en hiver ou au printemps que la vie dans les sections est la plus active. Il y aurait donc lieu de choisir un autre moment pour voter et aussi de simplifier le mécanisme de l'élection. Mais le principe est juste, nous le défendrons.

LA PEAU DE L'OURS

Les crédits supplémentaires dont on nous avait annoncé le vote pour la session de juin ne sont pas encore accordés et tandis que de tous côtés, trompés par des chants de triomphe trop hâtifs, les artistes ou les gens d'affaires réclament une part de ces crédits, nos députés attendent tranquillement sous l'orme le moment de la session d'automne qui se fait en octobre ou novembre, pour nous donner quelque satisfaction. Or, il résulte de cette situation que les crédits supplémentaires même votés, sont, parce qu'ils sont supplémentaires et non pas prévus par l'arrêté concernant les beaux-arts, soumis au délai référendaire, qui est de trois mois, en sorte que votés en octobre, ils ne sont pas disponibles avant l'an prochain. D'autre part, on ne peut inscrire au budget de l'année que la somme prévue par l'arrêté concernant les beaux-arts, aussi longtemps que ce dernier, fixant à 50,000 francs la subvention, n'aura pas été rapporté. Il ne sera donc pas possible d'inscrire à ce budget une somme plus forte que celle prévue par l'arrêté. La conséquence est que la somme inscrite au budget de l'an prochain, au lieu d'être de 100,000 fr. ne sera de nouveau que celle de 50,000 fr. Et il faudra spéculer encore une fois sur les crédits supplémentaires de la session de juin 1904 pour porter à 100,000 fr. le crédit des Beaux-Arts.

Quelle sera dans ces conditions la part faite au prochain Salon suisse? La commission des Beaux-Arts subventionne « en principe » un certain nombre de monuments qui tous représentent un gros budget et les crédits affectés à ces subventions entament déjà la part réservée au Salon suisse dont les frais d'administration et les achats pourraient à eux seuls absorber la totalité des 50,000 fr. Cette situation déséquilibrée durera aussi longtemps qu'on n'aura pas un crédit spécial affecté au Salon et un crédit spécial aux monuments. Puisqu'on veut assurer l'un et l'autre et que la conservation du Salon suisse s'impose avec la même force que la subvention à des monuments liés à l'histoire nationale, il faut trouver le moyen de faire vivre les uns et les autres ou supprimer l'un ou l'autre car il est peu logique d'inscrire dans un arrêté l'obligation de faire une chose sans donner à l'exécutant la possibilité d'y pourvoir. Déjà la Commission des Beaux-Arts n'a pu voter la subvention aux monuments que conditionnellement au vote des crédits, situation mauvaise qui n'est plus basée que sur une espérance, tandis qu'elle va organiser demain un salon dont les crédits peuvent être absorbés par les engagements pris pour les monuments en cours d'exécution.

Tout est bien qui finit bien, et cela peut s'arranger. Il y a en notre faveur un concours de bonnes volontés. On nous annonce que dans une réunion tenue à Soleure, et à laquelle assistait M. Ruchet, la Commission du Conseil des Etats chargée de rapporter sur cette question, préavisée fa-

vorablement au rétablissement du crédit de 100,000 fr. Nous ne savons sous quelle forme se présente ce préavis, espérons que ce sera sous celle qui permettra d'inscrire au prochain budget 50,000 francs de crédits supplémentaires pour l'arriéré et un crédit annuel de 100,000 francs.

Mais il est toujours prudent de ne pas escompter les subventions avant qu'elles soient votées. On dit à Berne : il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

G. J.

ERNEST STÜCKELBERG

1832-1903.

C'était une forte personnalité que celle de cet artiste bâlois qui vient de disparaître.

De haute stature, fortement taillé, grande barbe grise, l'œil bleu, bien clair et ferme dans un visage assez coloré, d'expression sérieuse, mais qui s'éclairait par moment d'un sourire assez malicieux, telle était en quelques traits la physionomie extérieure de l'artiste que Bâle et la Suisse viennent de perdre.

Nous ne saurions, dans l'espace restreint dont nous pouvons disposer, avoir la prétention de donner un aperçu complet de l'artiste et de son œuvre; nous tenons seulement à retracer les grandes lignes de cette figure et rendre hommage à sa mémoire.

Particulièrement bien doué, épris de son art et grand travailleur, Stückelberg s'est vite imposé. Son nom était devenu populaire, chose rare chez nous, il a eu son heure de gloire. Bâle a fêté splendidement Stückelberg, il y a deux ans. — L'artiste s'en est allé en pleine activité, entouré de l'affection d'une charmante famille et du respect de ceux qui l'ont approché — Pourtant une ombre de tristesse avait assombri ses dernières années, lui qui aimait ses jeunes collègues et leur faisait le meilleur accueil, il ne se sentait plus compris tout à fait par eux, et le public lui-même ne paraissait plus prendre à son œuvre l'intérêt qu'il aurait désiré.

Les recherches de notre génération vers un idéal d'art qui soit l'expression de notre âme un peu inquiète et de ses aspirations, Stückelberg ne les comprenait pas, lui-même s'était exprimé facilement et simplement ainsi que l'y poussait sa nature franche et primesautière — il se sentait comme en dehors du mouvement et cela le peinait.

Son œuvre comprend, nous semble-t-il, trois parties bien distinctes — ses portraits — la décoration de la chapelle de Tell — les tableaux de genre, impressions d'Italie pour la plupart.

C'est dans la première partie de son œuvre, celle de ses premières années de maturité, peut-être aussi celle dont il faisait le moindre cas, que Stückelberg s'est révélé comme un artiste de premier ordre. Nombre de ses portraits sont

des chefs-d'œuvre de force et de délicatesse à la fois, portraits de femmes et d'enfants surtout, d'un dessin très ferme et souvent d'un grand charme de coloris. Nous n'oublierons pas tel de ses portraits exposés en 1896 à Genève, celui de sa mère en particulier, un pur chef-d'œuvre.

Mais Stückelberg était plus connu du grand public comme peintre d'histoire; il restera pour lui l'auteur de la décoration de la chapelle de Tell.

Il faut le reconnaître, dans ces quatre grandes pages, l'artiste a su rendre le souffle légendaire de notre âme nationale, il l'a exprimée en une forme peut-être un peu rude, mais avec cette énergie âpre qui est le propre de cette histoire. Chacun se rappelle les belles et fortes études exposées à Zurich en 1883.

Heureux d'avoir pu mener à bien ce grand œuvre, l'artiste en était fier à juste titre, mais peut-être cela lui a-t-il fait un peutrop reléguer au deuxième plan cette autre face de son talent, la recherche amoureuse de l'expression dans le portrait.

Enfin, dans la peinture de genre, Stückelberg a laissé quelques pages délicieuses au musée de Bâle ou ailleurs. — Il aimait passionnément l'Italie; il y fit de nombreux séjours. Cette riche nature colorée l'attirait, il s'y sentait parfaitement heureux et aurait voulu la chanter de toute son âme. — A cet égard il disait à un ami, peu de temps avant sa mort, qu'il avait encore beaucoup de choses à dire!

Dans ces thèmes quelque peu romantiques des dernières années, où l'artiste faisait revivre ses souvenirs de la Riviera, les figures manquent parfois un peu de souplesse, le coloris de nuances, mais là comme dans toute son œuvre, Stückelberg a eu ce rare mérite de rester toujours lui-même; il faut lui rendre cette justice qu'il a suivi la route qui était la sienne, et par là même il est resté de son pays; il est Suisse et surtout Bâlois. Dans quelques-uns de ses portraits, on retrouve en lui un fils d'Holbein.

Tout en restant lui-même, Stückelberg n'a pas démerité de son illustre devancier; il n'y a pas de plus bel éloge à lui faire et n'est-ce pas par ce côté-là de son talent, mieux peut-être que par les grandes pages d'histoire qu'il a signées, que l'artiste vivra aux yeux de la postérité.

L^s M.

COMMISSION FÉDÉRALE DES BEAUX-ARTS

La Commission fédérale des Beaux-Arts s'est réunie à Berne les 18 et 19 septembre. Elle avait, entre autres, à son ordre du jour, les subventions aux divers monuments en cours d'exécution. Ce sont ceux de Philibert Berthelier et Amiel, à Genève, du général Herzog, à Aarau, de Morgarten, du monument commémoratif de la Révolution de